



CH-3003 Berne, OFAG, bru

Courrier A
Aux services cantonaux chargés des crédits
d'investissement et de l'aide aux exploitations
paysannes

Référence: 2010-07-19/98
Votre référence:
Notre référence: bru / tse
Personne en charge du dossier: Samuel Brunner
Berne, le 21 juillet 2010

Circulaire 3/2010

Annonce de l'état des liquidités au 30 juin des comptes aides aux exploitations et crédits d'investissements

Mesdames, Messieurs,

L'Inspectorat des finances de l'OFAG a procédé ce printemps à une révision des services administratifs du secteur Bâtiments ruraux et aides aux exploitations. Dans ce contexte il a aussi mené une enquête auprès des cantons. Nous vous remercions des feed-back constructifs et intéressants que nous avons reçus sous forme anonymisée.

Dans le rapport final il est mentionné que le secteur gère le fonds de roulement Crédits d'investissements et aide aux exploitations de manière trop peu active. Il est important que les moyens financiers mis à disposition par la Confédération et les cantons pour l'agriculture soient employés de manière rentable et que le niveau des liquidités soit maintenu le plus bas possible. Parallèlement, il sera nécessaire à l'avenir, compte tenu du budget réduit, de procéder davantage à des redistributions entre les cantons afin que toutes les demandes qui ont été approuvées puissent être honorées dans les délais.

Jusqu'ici seul l'état des comptes fin 2009 nous a été notifié, conformément à l'art. 17, al. 2, OMAS et à l'art. 61, al. 2^{bis}, OAS. Pour des raisons de planification financière, le secteur a été chargé de relever auprès des cantons l'état au 30 juin 2010 des liquidités en matière d'aides aux exploitations et de crédits d'investissement.

Aussi, nous attendons de tous les cantons qu'ils nous fassent part de l'état des liquidités au 30 juin. Nous vous prions de nous communiquer cette information pour l'année en cours d'ici au 15 août et à partir de 2011, chaque année, avant le 15 juillet. D'avance nous vous en remercions.

Afin de limiter la charge administrative, la communication de l'état des comptes au 30 juin peut se faire par courriel à l'adresse : niklaus.beyeler@blw.admin.ch.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Office fédéral de l'agriculture OFAG

C

Jörg Amsler
Responsable suppl. de l'Unité de direction Paiements directs et développement rural